

airelle

Maison des Initiatives

155 route de Lagraulière - 19330 St-Germain-les-Vergnes

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

En 2022, nos actions ont été soutenues par :



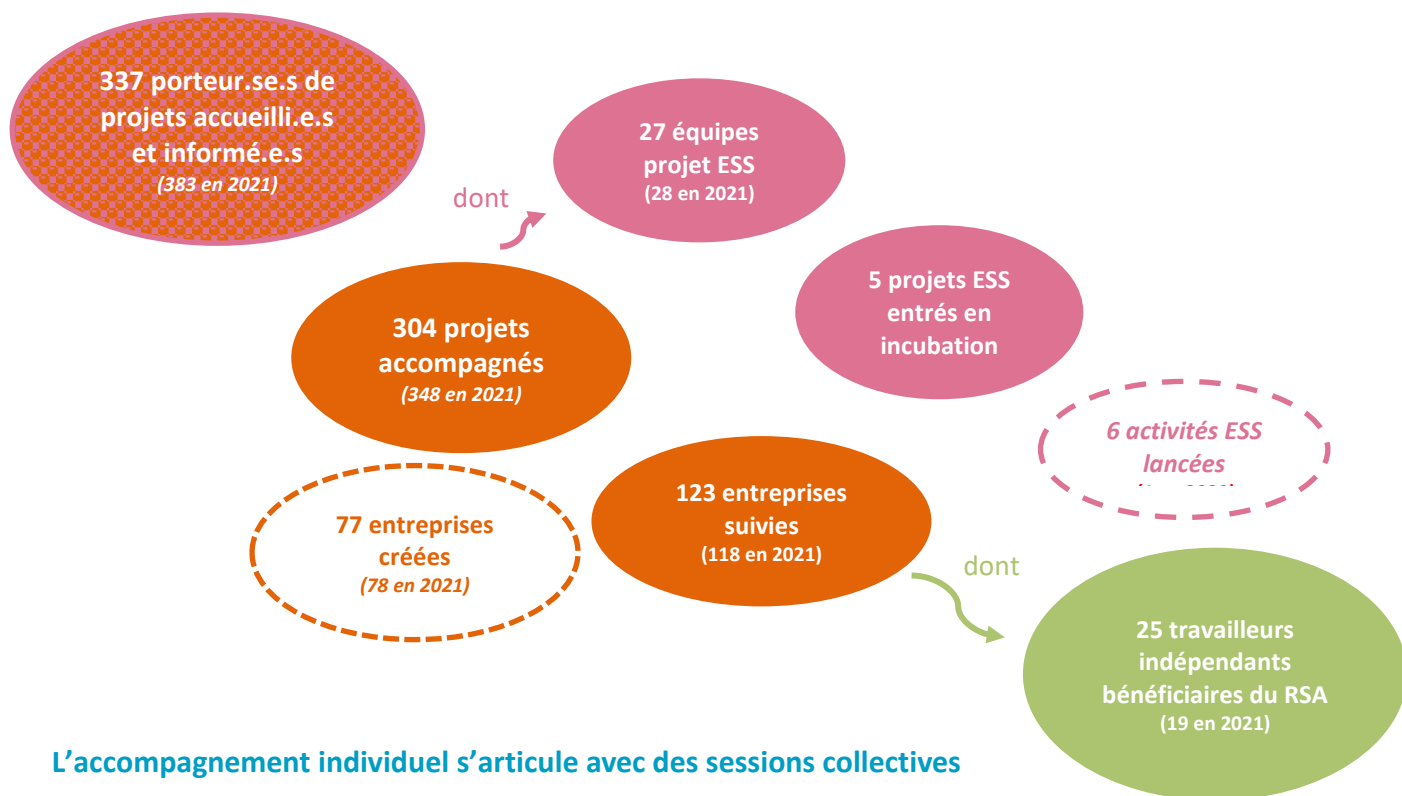
Initiative et Solidarité

Présente depuis près de 40 ans en Limousin et Dordogne, l'association **airelle** a pour but de participer au développement local et régional. En portant une attention toute particulière au public de demandeurs d'emplois ou de personnes en difficulté d'insertion, elle se donne pour objectif de mettre en œuvre des actions visant à :

- ✓ Détecter et accompagner les initiatives locales qui pourraient entraîner directement ou indirectement des créations d'emplois
- ✓ Contribuer à l'émergence de projets de création d'activités, et accompagner les porteurs de ces projets dans leurs démarches, c'est-à-dire les aider à :
 - acquérir une culture entrepreneuriale
 - développer leur capacité d'autonomie
 - acquérir les outils de gestion nécessaires au montage de leur projet
 - maîtriser ces outils afin d'assurer la pérennité et le développement des entreprises ou des activités ainsi mises en place
- ✓ Promouvoir de nouvelles formes d'entreprises
- ✓ Défendre les intérêts des porteurs de projet d'une façon générale et de ses adhérents en particulier auprès des organismes et institutions concernés

Cette volonté a été affirmée par une adhésion volontaire de tous ses membres et de ses salariés à la charte « Initiatives et Solidarité » (cf annexe 1) dont son fondateur a été un des rédacteurs en 1991 et dont les valeurs sous-tendent toujours les actions de l'association.

2022



L'accompagnement individuel s'articule avec des sessions collectives



Animation partenariale



Mise en œuvre d'un projet à l'échelle européenne



Les porteur.se.s de projet accompagnés.es en 2022

Le cœur d'activité de l'association est l'accompagnement des porteurs de projet de création ou reprise d'activité économique de Corrèze dans la démarche de construction de leur projet, quel que soit leur profil, leur situation ou la nature de leur projet. Ainsi, **airelle** travaille avec des porteurs de projets de profils et de situations socio-professionnelles divers : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du rSa, salariés, retraités, étudiants, entrepreneurs en activité, travailleurs handicapés...



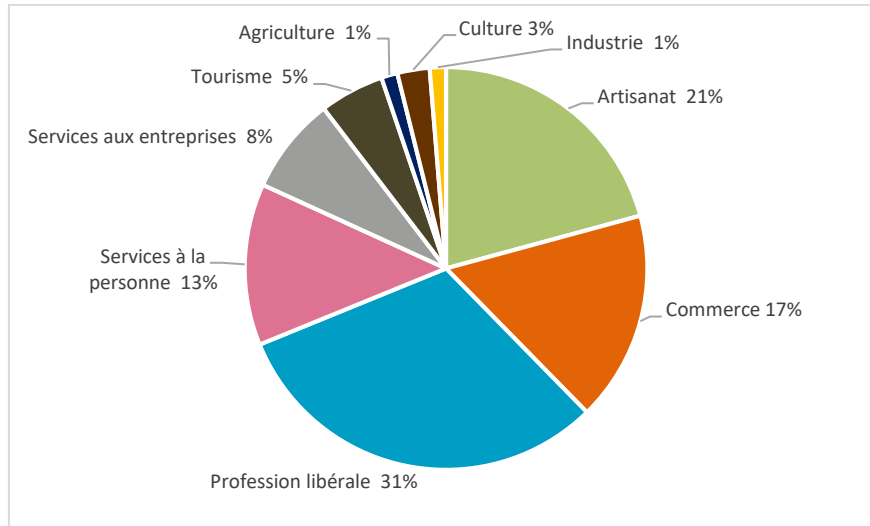
L'association étant reconnue pour son attention à rendre l'entrepreneuriat accessible à tout un chacun :

- ✓ Les personnes accueillies individuellement sont à **environ deux tiers des demandeurs d'emploi (65%)**. Un quart sont bénéficiaires du rSa. A ces personnes on peut ajouter près de 10% de personnes en recherche d'emploi mais non inscrites à Pôle Emploi car n'ayant pas de droits. La part des salariés est de 21%, du même ordre qu'en 2021.
- ✓ **La part des femmes**, qui s'était déjà accrue de manière significative depuis 2017, année où elles représentaient encore la moitié des personnes accueillies, atteint **un taux record de 62%** des personnes accueillies et accompagnées et 66% des chef-fe-s d'entreprise ayant créé cette année suite à un accompagnement. L'explication semble être un impact plus grand de la montée de la précarité actuelle sur la situation des femmes ainsi que la reconnaissance des actions spécifiques menées par **airelle** à destination des femmes.

Quant aux entreprises créées :

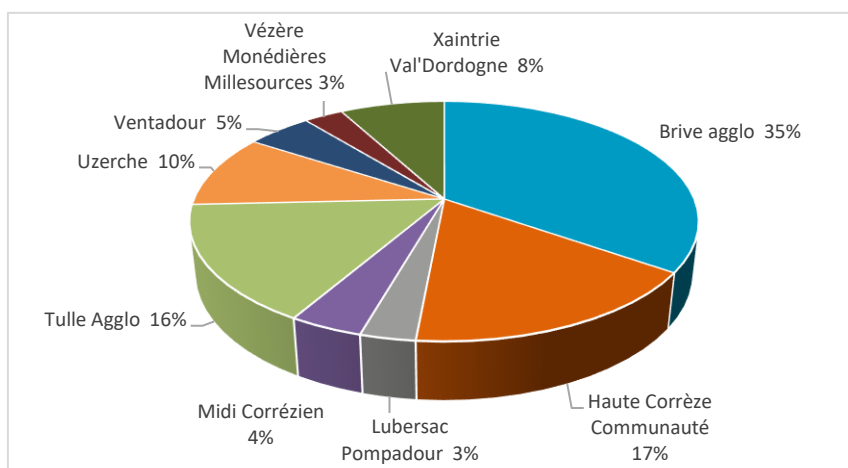
- ✓ Hormis une reprise, ce sont des **créations ex-nihilo**.
- ✓ Les activités relèvent de tous les domaines. Cette année, la part des professions libérales est particulièrement élevée. Dans ce secteur nous classons les praticiens de disciplines de bien-être : sophrologie, kinesiologie, massages... particulièrement nombreux. **airelle** a toujours été repérée pour pallier l'absence de chambre consulaire des professions libérales. Les secteurs de l'artisanat, du commerce, des services (aux personnes comme aux entreprises) sont bien représentés également.

Entreprises créées par secteur d'activité



- ✓ La grande majorité des entreprises (81%) ont été créées sous forme **d'entreprises individuelles**. Les sociétés représentent 12% (SARL et SAS) et les projets relevant de l'ESS 7% (associations, SCOPs, SCICs...).
- ✓ La répartition des entreprises créées sur l'ensemble du territoire de la Corrèze reflète l'activité de proximité de l'association, avec une part des créations renforcée dans les communautés de communes rurales.

Entreprises créées par EPCI



Présence sur le territoire

L'association **airelle** attache depuis sa création une attention toute particulière à se rendre accessible au plus grand nombre en apportant une réponse de proximité, que ce soit en milieu rural ou urbain. Elle intervient ainsi sur l'ensemble du territoire de la Corrèze, notamment en diversifiant ses points d'accueil et permanences régulières.

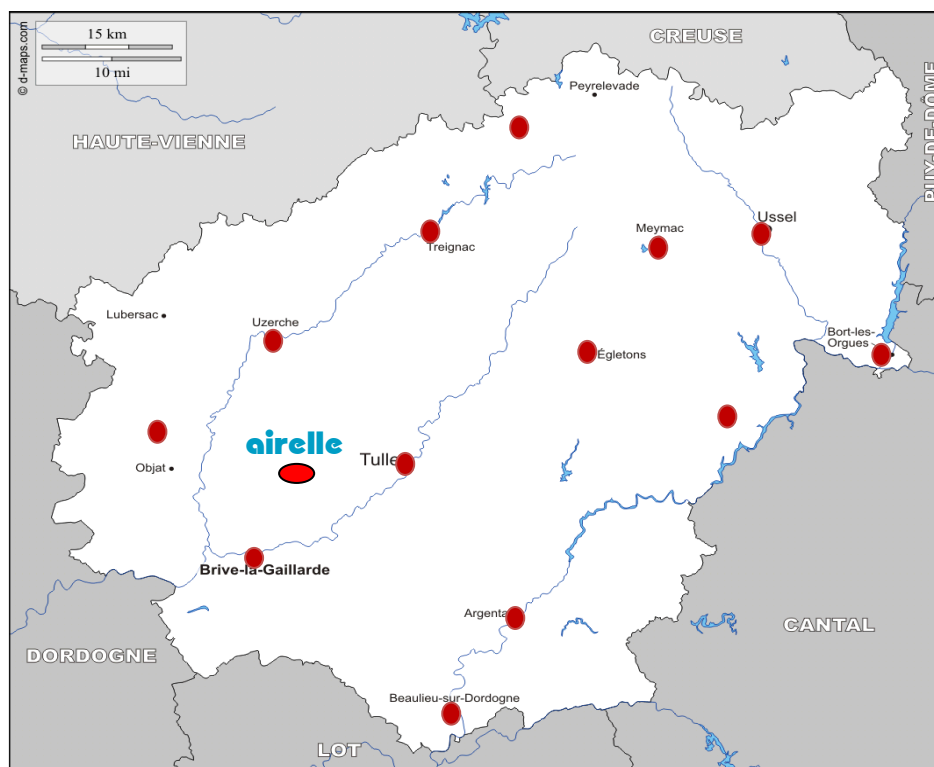
Sa situation stratégique à la croisée des autoroutes A89 et A20, au-dessus du péage de Saint Germain les Vergnes, rend ses bureaux faciles d'accès.

Lieux d'accueil :

En plus des locaux permanents de Saint Germain les Vergnes, les conseillers d'**airielle** ont été présents régulièrement pour rencontrer les porteurs de projets dans les lieux suivants.

Localité	Lieux d'accueil
Brive la Gaillarde	Centre Culturel de Brive Espace régional d'information de proximité (ERIP)
Tulle	Hôtel d'entreprises Initio, Mission Locale
Ussel	CMSD (centre médico-social départemental), Pôleco
Argentat	CMSD et mairie
Beaulieu sur Dordogne	Maison du Département et des services au public
Egletons	CMSD

L'association est intervenue de manière plus ponctuelle, selon les besoins, dans d'autres communes telles que Uzerche, Treignac, Bort les Orgues, Meymac, Neuvic, Juillac, Meyssac... et tout autre point d'accueil en fonction des contraintes de mobilité des porteurs de projet.



Actions 2022

Le cœur d'activité d'**airelle** est d'accompagner les porteurs de projet de création (ou reprise) d'activité dans toutes les étapes de construction du projet, de l'idée jusqu'au suivi post-crédation. Il s'agit d'aider les porteurs à appréhender l'ensemble des facettes de leur projet et à les outiller en vue de prendre des décisions éclairées. L'association est intervenue cette année sur les dispositifs et outils d'appui à la création et au développement d'activités et d'entreprises suivants :

- ✓ **Dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés »** du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, avec un conventionnement pour l'accueil, l'accompagnement et le suivi de porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, quel que soit la nature du projet (hors projets agricoles), la situation de la personne ou l'état d'avancement du projet,
- ✓ **Accompagnement des bénéficiaires du rSa et suivi des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du rSa** dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion, mis en place par le Conseil Départemental de la Corrèze respectivement depuis 1993 et 2013,
- ✓ Actions spécifiques en faveur des femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes** et de l'**Agenda rural** de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires),
- ✓ **rhizome, incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire en Corrèze**, mis en place par **airelle** depuis 2018 avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine de Tulle Agglo
- ✓ **« Ensemble, catalyseur de coopération entrepreneuriale »** dans le cadre du programme **« Entreprendre la ruralité »** de la Fondation Entreprendre

Le parcours d'accompagnement proposé combine entretiens individuels et sessions collectives (cf schémas en annexes 2 et 3). Sur l'année, 2280 heures ont été consacrées aux entretiens et travail individuels avec les porteurs de projet et créateurs d'entreprise. Les ateliers collectifs ont quant à eux représenté plus de 3100 « heures participants ».

🌀 L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DE TPE 🌀

La nouveauté de l'année est la mise en place à partir du mois de septembre d'**ateliers de premier accueil collectifs**, passage systématisé avant premier rendez-vous individuel. En effet, au vu du grand nombre de sollicitations, de la saturation des agendas et surtout du nombre significatif de personnes n'étant pas dans une logique d'accompagnement et venant pour un seul rendez-vous, il était nécessaire de revoir et rationaliser notre organisation. L'organisation d'ateliers courts mais fréquents sur Brive, Tulle, Ussel, Saint Germain les Vergnes, et en visioconférence a pour objectifs :

- de recevoir et informer rapidement les personnes sollicitant l'association sur le parcours d'accompagnement proposé et l'environnement partenarial,
- de mieux qualifier leurs attentes : ces ateliers sont assurés par les conseillers de l'association et non pas, comme c'était le cas avec le pré-accueil téléphonique, par le secrétariat,
- d'enclencher dès le départ la dimension collective de l'accompagnement.

A la suite de ces ateliers d'accueil, les participants peuvent prendre date pour un rendez-vous individuel et s'inscrire à l'atelier « Entreprendre, par où commencer », puis, au fur et à mesure de l'avancement de leur projet, aux sessions qui leur sont utiles. Ainsi se sont déroulés :

- 23 ateliers « Entreprendre, par où commencer » (anciennement dits « de sensibilisation à la

création d'entreprises » ont eu lieu sur l'ensemble de la Corrèze, avec 160 participants. Ces ateliers sont animés à Brive, Tulle, Ussel et par visioconférence. Ils ont pour but de permettre une représentation réelle et effective de l'entreprise, sensibiliser sur le métier de chef d'entreprise, faciliter une meilleure appréhension de la démarche de construction d'un projet de création / reprise d'entreprise et informer de nouveau sur les dispositifs d'aide (accompagnement et financement)

- 3 sessions M.I.M.E.® (Méthode d'Initiation au Métier d'Entrepreneur)¹
- une session « Mon projet en actions » sur 2 jours pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise et entrer dans une démarche progressive de construction du projet,
- 24 ateliers thématiques d'une demi-journée à une journée portant sur les thèmes suivants :
 - l'étude de marché,
 - la politique de prix,
 - stratégie et outils de communication,
 - construction des prévisions financières,
 - environnement juridique, fiscal et social de l'entreprise (avec intervention de l'URSSAF),
 - relations avec la banque (animé par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes),
 - gestion et comptabilité,
 - les statuts coopératifs et associatifs,
 - la communication digitale (animé par la FAL)

« Journées très riches et très satisfaisantes sur le plan des échanges et des apports »²

L'entrepreneuriat au féminin

L'association, attentive à chacun.e dans son individualité, mène depuis longtemps des actions spécifiques aux femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour l'entrepreneuriat des femmes**, établi par l'Etat, la Région et BPIFrance. Trois actions, décrites ci-après, ont ainsi été poursuivies et développées dans ce cadre. Ces actions étaient intégrées également dans le projet lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT³ « **Agenda rural – octobre 2021 – L'autonomie économique et l'insertion des femmes en milieu rural** » porté par l' AFIPaR⁴, dont nous sommes partenaires ainsi que les Civam de Haute-Garonne et de l'Indre. Ce projet porté collectivement nous a permis d'échanger sur nos pratiques, d'enrichir nos actions respectives et de contribuer à la production du « guide méthodologique - créer et animer un collectif d'entraide de femmes créatrices d'activités en milieu rural »⁵.

¹ La méthode M.I.M.E.® a été créée au début des années 2000. Le 10.000ème participant a été fêté en 2015. **airelle** a l'exclusivité de la mise en œuvre de cette méthode sur le Limousin. La méthode est présentée sur le site <http://www.methode-mime.fr>.

² Commentaire issu d'une fiche d'évaluation

³ Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, relevant du Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Ce programme s'inscrit dans France Relance.

⁴ Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux qui intervient en Poitou-Charentes

⁵ Disponible sur demande

- **En avant, toutes ! – réseau d'échanges et de coopération des femmes entrepreneures corréziennes**



airelle anime depuis fin 2020 deux réseaux de femmes entrepreneures sur les bassins de Tulle et d'Ussel avec pour objectifs de favoriser l'échange, le soutien moral et l'entraide. Les entrepreneur.e.s se retrouvant bien souvent à vivre les mêmes événements ou à se poser les mêmes questions que d'autres, la volonté est ici de favoriser le partage d'idées, de doutes, de solutions, et de permettre aux cheffes d'entreprise de se nourrir de l'expérience de leurs paires. Les rencontres, animées par **airelle**, sont l'occasion d'aborder et de travailler collectivement sur les thématiques préalablement choisies par les participantes sur la vie de leur entreprise et sur l'entrepreneuriat au féminin, dans un cadre convivial et bienveillant.

Sur l'année, 47 femmes ont participé à ces rencontres. Après avoir testé en janvier une session de co-développement sans thématique définie au préalable, il est apparu plus fructueux d'annoncer et préparer des thématiques ciblées. Les suivantes ont été abordées :

- Oser
- Stratégie commerciale
- Suivi de son activité: quels besoins? quels outils?
- Organisation administrative : optimiser cette fonction pour mieux la vivre
- Pilotage de son entreprise : comment et pourquoi se projeter

Le groupe facebook dédié « en-avant-toutes-avec-airelle », comptant près d'une centaine de membres, permet de faciliter les échanges directs entre les entrepreneures, en dehors des rencontres organisées par **airelle**.

Ce que permettent le réseau et le fait d'être entre femmes :

« Partage de doutes, d'idées, d'outils concrets à mettre en place, rompre l'isolement, élargir son réseau, se (re)motiver. »

« de la liberté, de la coopération sans compétition et sans séduction »

« de mieux accepter les faiblesses que nous avons en commun. »

« Qu'on ne vous coupe pas systématiquement la parole ! De partager des problématiques propres aux femmes. »

- **CréA'ctives**

Comme tous les ans, nous avons organisé deux sessions « **CréA'ctives** » animées par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Celles-ci ont pour but d'échanger avec les participantes sur les stéréotypes et les représentations liées au féminin et au masculin dans l'univers de l'entrepreneuriat, afin de mieux s'en détacher pour se recentrer sur le projet de création.

« Grâce à ce module j'ai pu prendre mieux conscience des inégalités, et ne pas me dévaloriser ni me taire face à des hommes. »

- **Estime de soi et impact sur le projet entrepreneurial**

Avec l'appui de la Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE) de Corrèze et en partenariat avec une coach indépendante⁶, **airelle** avait initié en 2021 un projet visant à évaluer l'impact de l'estime de soi sur les prises de décision entrepreneuriales des femmes (ambitions et concrétisation d'un projet de création d'entreprise notamment). Une pré-expérimentation a été menée lors de laquelle un premier groupe de femmes, accompagnées dans un projet de création d'entreprise, a participé fin 2021 à un programme de coaching collectif visant à travailler sur l'estime de soi. L'impact sur le projet entrepreneurial a été appréhendé par des auto-évaluations et entretiens avec les participantes à l'entrée dans le programme, immédiatement à l'issue de celui-ci, puis à froid 6 mois plus tard (mai 2022), complétés par des entretiens avec leurs accompagnateurs en création d'entreprise. La progression dans l'estime de soi a été mesurée selon les critères de l'échelle de Rosenberg dans le cadre du programme de coaching. Cette pré-expérimentation avait pour but de nous aider à identifier et tester des critères permettant de mesurer les éventuelles évolutions dans l'appréhension et la mise en œuvre de leur projet par les participantes. Les résultats et première analyse ont été retranscrits dans un rapport de synthèse diffusé en octobre à tous nos partenaires institutionnels.

Une seconde phase a démarré en 2022, ayant pour but d'approfondir l'analyse, avec un nombre plus significatif de femmes et en partenariat avec des acteurs divers ayant pour rôle d'alimenter et d'affiner la réflexion.

Un comité de suivi s'est tenu en septembre, réunissant la déléguée départementale aux droits des femmes, une psychologue du travail, des professionnels de l'emploi (Pôle Emploi, CIDFF, coachs professionnels) et de l'accompagnement à la création d'entreprises (CCI, Adie), le Département de la Corrèze ainsi que les coachs et partenaire (Afipar) mettant en œuvre le programme avec nous.

Un nouveau groupe de femmes a participé à une session de coaching en Corrèze à l'automne, tandis que l'Afipar organisait une session dans les Deux-Sèvres. Un bilan sera établi à l'issue de deux autres sessions prévues en 2023.

« Le coaching m'a permis de **mieux gérer les émotions** face aux aléas de gestion de mon entreprise. Cela m'a donné des outils aussi dans tout ce qui est gestion du temps, gestion de l'échec, positivisme. »

« Factuellement, il y a une chose que j'ai cherché dans le coaching : augmenter mon tarif. Après les séances, je suis passée de 35 à 60€ avec beaucoup d'assurance. »

- **Marrainage**

L'association s'est impliquée avec d'autres partenaires du champ de l'accompagnement à l'entrepreneuriat et de l'accompagnement des femmes dans la mise en place d'un club de marrainage à destination des jeunes créatrices d'entreprises, impulsé par la déléguée départementale aux droits des femmes. Le lancement le 13 décembre a été couronné de succès avec la constitution de 20 binômes marraines/filleules. L'animation est assurée officiellement par le CIDFF, avec un fort appui d'**airelle**.

⁶ Delphine Laval « We Girls »

Travailleurs indépendants

L'association a co-construit il y a une dizaine d'années une action avec le Service Insertion du Département en faveur des travailleurs indépendants bénéficiaires du rSa. Il s'agit de mener avec les bénéficiaires, orientés par les référents rSa, un diagnostic de leur activité et de ses perspectives de développement, et, le cas échéant, de concevoir avec eux un plan d'actions et de les accompagner dans sa mise en œuvre, le but étant de générer des revenus suffisants pour en vivre. L'action a touché 19 personnes au cours de l'année.

🌀 L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLECTIFS 🌀

rhizome, incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire en Corrèze

Depuis 2018, **airelle** porte un incubateur nommé **rhizome**, destiné à promouvoir, faire émerger et vivre l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire de la Corrèze. Les personnes ayant un projet de création d'activité en association, fondation, coopérative, mutuelle ou en tant qu'entreprise socialement utile peuvent bénéficier d'une aide à la construction de leur projet, avec un accompagnement dédié allant de l'idée au lancement de l'activité. Les projets relevant de l'ESS sont en effet confrontés à des enjeux spécifiques liés à la gouvernance, des modèles économiques souvent hybrides, et leur réseau partenarial.

Le dispositif s'appuie sur un réseau diversifié de partenaires qui participent en apportant leurs expertises et compétences au service des porteurs de projet incubés : des services déconcentrés de l'État, des collectivités locales (Région, Département, intercommunalités de la Corrèze, communes), des organismes de l'accompagnement, du développement et du financement des entreprises, notamment ceux spécifiques à l'ESS, des représentants et fédérations de secteurs d'activités, des structures de l'ESS de la Corrèze.

- **27 équipes projet ont été rencontrées.** Les projets ont été orientés par une grande diversité de partenaires : collectivités locales (Région, Département, EPCIs), État (DDCSPP), structures du champ de l'ESS et de la création d'entreprises (CRESS, DLA, Afipar), service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale). Un bon tiers des équipes projet a toutefois eu connaissance de rhizome par le bouche à oreille. Les projets sont répartis sur 8 des 10 intercommunalités de la Corrèze.
- En cohérence avec l'objectif de l'incubateur de favoriser la prise d'initiatives sociales et solidaires, les projets sont accueillis même au stade de l'idée. La plupart des équipes de porteurs effectuent ainsi avec **airelle** un travail de clarification de l'idée et de première structuration du projet, phase qui s'avère indispensable avant une éventuelle candidature à l'incubation.
- **5 projets présentés en comité de sélection** ont été retenus pour l'entrée en incubation.
- **6 projets ont été lancés** cette année, et **7 nouveaux emplois créés.**

*Au mois de novembre, **La Ruelle**, projet accompagné par rhizome, a reçu le **prix Leader Nouvelle-Aquitaine** lors du Congrès national des territoires engagés dans la démarche LEADER. La Ruelle est une SCIC qui porte un projet de tiers-lieu à Ségur-le-Château. Ce lieu, dont l'ouverture au public est prévue à l'été 2023, regroupera plusieurs activités : café, restaurant, spectacle, épicerie, service de conciergerie et ateliers de pratique et de formation à l'audiovisuel. Par cette offre diversifiée et ses espaces mutualisés, les coopérateurs de la SCIC souhaitent renforcer le lien social et participer à la diversification économique du territoire.*

Nous avons poursuivi des actions pour **mieux faire connaître l'ESS, ses enjeux, ses acteurs**, avec l'enjeu de faciliter la détection des projets telles que :

- infolettre trimestrielle destinée aux partenaires et prescripteurs potentiels de l'incubateur sur l'activité de l'incubateur, des projets, et relais d'agenda de l'ESS,
- journée « Entreprendre Autrement » organisée à Tulle dans le cadre du mois de l'ESS, à destination des porteurs de projet incubés comme du grand public. Cet événement a réuni 18 participants dont 4 acteurs du territoire pour mieux comprendre les statuts de l'ESS et leurs spécificités.
- intervention lors du forum dédié à l'ESS organisé par l'Apec le 29 novembre à Limoges,
- interview sur l'entrepreneuriat autrement sur la radio associative locale BRAM' FM (<https://bramfm.com/mercredi-23-novembre/>).

🔗 DES ACTIONS SPECIFIQUES 🔗

« Ensemble », catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne



Le projet « **Ensemble** », **catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin - Dordogne**, déposé par **airelle** au nom d'un collectif composé d'incubateurs de projets de l'économie sociale et solidaire (le Décapsuleur, LIESS87, Emergence Périgord), des coopératives d'activité et d'emploi de ce territoire (Iriscop, Coop&Bât, Coop'Alpha, Oxalis) et de France Active Limousin, est **l'un des 4 projets lauréats de l'appel à projets « Entreprendre la ruralité » de la Fondation Entreprendre** lancé en 2021 au niveau national.

Ce programme de recherche-action sur 3 ans est dédié à l'expérimentation de parcours d'accompagnement à **l'entrepreneuriat de territoire** (tel que défini dans le Manifeste en annexe 3) et nous permet, outre les moyens financiers, de bénéficier d'un accompagnement de la Fondation et d'échanges avec les autres lauréats de l'appel à projets.

L'objectif que nous nous sommes fixés à travers ce projet est de co-construire une réponse adaptée par et pour chacun des territoires d'expérimentation avec ses différentes parties prenantes (citoyens, élus, acteurs économiques...) pour déployer une offre d'accompagnement qui :

- ✓ s'appuie sur, met en synergie, et complète, les dispositifs existants
- ✓ favorise la mise en lien des chefs d'entreprise et porteurs de projet d'activités avec les acteurs intervenant sur le territoire : collectivités locales, habitants, associations, chambres consulaires, services de l'Etat, experts...
- ✓ accompagne les entrepreneurs et collectifs dans la structuration de leurs projets de coopération et de mutualisation, plus particulièrement pour la création ou la relocalisation de filières,
- ✓ contribue à sensibiliser et améliorer les compétences des chefs d'entreprise et porteurs de projets d'activités par la proposition d'ateliers interactifs sur des thématiques telles que :
 - logiques de coopération

- logiques de co-développement
- connaissance et diagnostic des besoins de leur territoire (acteurs, ressources et savoir-faire locaux, commerces et services de proximité...)
- enjeux du bien-vieillir et bonnes pratiques
- enjeux du développement durable et bonnes pratiques

Une première **phase de diagnostic** entre septembre 2021 et fin mars 2022 a abouti au choix de 4 bassins de vie « pilotes » :

- ✓ communautés de communes de Bénévent-Grand-Bourg en Creuse
- ✓ communautés de communes de Haute Corrèze Communauté et Ventadour-Egletons-Monédières en Corrèze
- ✓ territoire formé par les 3 communautés de communes de Sarlat-Périgord Noir, Vallée de l'Homme et Vallée de la Dordogne-Forêt Bessède en Dordogne.

Dans la continuité, en parallèle de la poursuite de rencontres individuelles avec des acteurs des territoires concernés, se sont déroulés les échanges avec les services des communautés de communes concernées pour préparer la phase de **partage et d'enrichissement des diagnostics**.

A partir de juillet 2022, nous avons organisé sur chaque territoire une série **d'ateliers participatifs** associant citoyens, élus, acteur économiques... En Corrèze, ce travail a permis d'identifier des besoins, envies, projets d'entreprises tout en abordant les thématiques du lien social, bien-vieillir, mobilité, circuits courts, ressources et savoir-faire locaux... En Dordogne, le travail s'est focalisé prioritairement sur l'établissement d'un panorama très détaillé de l'offre d'accompagnement existante et sur l'identification des outils complémentaires permettant de faciliter l'entrepreneuriat de territoire. Une liste de besoins liés à l'accompagnement de l'entrepreneuriat de territoire a été progressivement dressée sur chacun des territoires avec des idées et propositions d'action pouvant y répondre.

Dans la continuité de ce travail, un comité de suivi a été mis en place sur chacun des territoires, auquel sont invités les structures intervenant sur le champ de l'accompagnement et du financement des entreprises classiques et de l'ESS, des acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, entreprise d'insertion) et de la formation, des techniciens et élus des communautés de communes et du PETR, des associations, banques... **Chaque comité a priorisé différentes actions** à mettre en place pour compléter et enrichir l'offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat locale.

En Creuse, malgré l'énergie déployée par la chargée de mission et de nombreux retours locaux favorables, nous nous sommes résolus à arrêter l'action en octobre. Les évolutions en termes de moyens humains, la temporalité de l'action et certaines résistances locales impactant l'appui politique et technique nécessaires au bon déroulement, à l'ancrage et à la pérennité de notre démarche nous ont amenés à la conclusion que les conditions de réussite du programme n'étaient pas réunies sur Bénévent-Grand Bourg.

Parmi les actions retenues, **Aper'idées** est un événement ouvert à tous permettant à des personnes de « pitcher » leur projet devant une audience de citoyens, entreprises, acteurs du territoire et d'en échanger ensemble. Cette action participe à la mise en réseau, l'entraide, la communication sur l'entrepreneuriat, une meilleure interconnaissance des participants et des dispositifs d'aide et participe également à mettre en valeur le dynamisme du territoire. Le premier Apér'idées a été organisé en décembre à Egletons et a réuni 20 participants dont 4 porteurs qui ont présenté leurs projets. Les Apér'idées seront organisés régulièrement sur chacun des territoires d'expérimentation.

D'autres actions retenues, sur un ou plusieurs territoires, sont :

- Des **ateliers de co-développement** animés par airelle à destination des porteurs de projet, voire des entrepreneurs, pour favoriser l'entraide et la coopération,
- Un **salon / forum de l'entrepreneuriat** (en 2024) dont le format et contenu seront définis par un groupe de travail réunissant des représentants des deux territoires,
- Des ateliers dédiés à **l'entrepreneuriat en collectif** avec la création d'un contenu de module / atelier spécifique qui pourrait être repris et animé par différents acteurs de l'accompagnement dans le but de favoriser et de diffuser la culture de la coopération entrepreneuriale sur le territoire du PETR,
- Des **séjours d'intégration** mixant découverte du territoire et de sensibilisation à l'entrepreneuriat, afin d'attirer de nouveaux habitants, en mettant un accent plus particulier sur la reprise d'entreprises.
- **Plate-forme numérique** : un centre de ressources et d'échanges numérique, prévu dans la proposition initiale, contribuerait à valoriser les ressources et dispositifs locaux et constituer un espace d'échanges numériques entre et pour les entrepreneurs.

Hands-on SHAFE – l'entrepreneuriat au service du bien-vieillir



Fin 2022 s'est terminé le projet « **Hands-on SHAFE** » mené depuis 3 ans avec des partenaires de 5 pays européens. Le projet était financé par l'Union européenne à travers le programme ERASMUS + qui vise à promouvoir et développer l'éducation et la formation des adultes, particulièrement ceux faiblement diplômés/qualifiés.

Découlant de la conviction que le bien-vieillir est un enjeu important qui concerne tout un chacun, le projet visait à apporter à toute personne qui le souhaite, quel que soit son niveau de formation ou d'expérience, une culture de base, des clés et des astuces permettant d'être attentif, dans ses pratiques, aux besoins de nos aînés... voire de saisir ces besoins comme une opportunité de mettre en œuvre des projets entrepreneuriaux destinés à les combler.

SHAFE est l'acronyme de « Smart, Healthy, Age-Friendly Environments » qui pourrait se traduire par « Environnements intelligents adaptés aux besoins – physiques, mentaux, émotionnels, sociaux – des personnes âgées ». Ce concept, développé par un réseau thématique du même nom à l'échelle européenne, est inspiré par le cadre d'action de l'Organisation Mondiale de la Santé, selon laquelle les environnements physiques et sociaux sont des déterminants clés du vieillissement en bonne santé et en autonomie. SHAFE est un concept holistique qui considère qu'un environnement en mesure de répondre aux besoins des populations vieillissantes prend en compte 3 domaines interdépendants : santé/ bien-être, architecture/urbanisme et les technologies de l'information et de la communication.

Ce projet transnational et transdisciplinaire a abouti avec **la mise en ligne d'une formation interactive** intégrant les piliers thématiques de SHAFE : santé et bien-être, urbanisme, technologies de l'information, ainsi qu'une thématique transversale : l'entrepreneuriat. « Hands-on » signifie en effet « par la pratique », qui correspond à l'objectif d'inviter à la mise en œuvre d'initiatives concrètes.

Ces modules à vocation pratique sont accessibles gratuitement en ligne, dans 6 langues dont le français. La formation s'adresse aux bénévoles, aidants, soignants au contact de personnes âgées, et aux personnes qui souhaitent fournir des services et des produits dans le domaine de SHAFE en créant une entreprise. Un manuel et un tutoriel ont été conçus à l'attention d'animateurs de formation ou de personnes susceptibles de diffuser cette formation, et tous les supports sont également disponibles en version pdf. Ces modules et ressources sont disponibles ici : <https://hands-on-shafe.eu/fr> .

Le projet a été coordonné par AFEdemy (Pays-Bas), avec la Technological University Dublin (Irlande), Cáritas Diocesana de Coimbra (Portugal), Politechnika Warsaw (Pologne), ISIS (Allemagne) et **airelle**.

Prestations de formation extérieures

Deux salariés d'**airelle** sont des formateurs M.I.M.E.[®] agréés et ont participé à l'animation de sessions auprès d'étudiants de grandes écoles et universités.

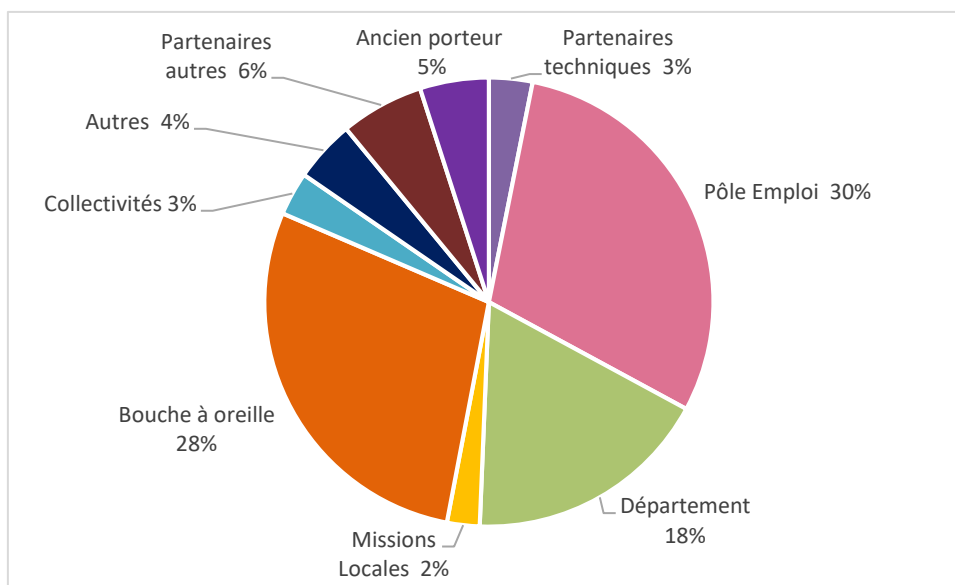
Un cycle sur la connaissance de l'entreprise a été animé auprès de trois groupes d'étudiants de la filière GEII de l'IUT de Brive.

Partenaires

Prescripteurs :

Les trois principales sources de prescription des personnes ayant contacté l'association sont Pôle Emploi (30%), le service Insertion du Département (18%) et le bouche à oreille (28%).

Les porteurs de projet peuvent néanmoins être orientés par une grande diversité de partenaires : collectivités (Région, chargés de développement des communautés de communes, mairies...), Missions Locales (2%), partenaires du champ de l'aide à la création d'entreprise (3% : chambres consulaires, organismes de financement), autres partenaires : DLA, organismes de formation, coachs ... D'autres encore ont eu connaissance d'**airelle** par internet ou par des actions de communication directes (forums, media) et enfin certains anciens porteurs reviennent pour un nouveau projet.



Partenaires techniques et sociaux :

L'association **airelle** apporte son soutien aux porteurs de projet dans la construction permanente de son réseau de partenaires. **airelle** a toujours travaillé en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le champ de la création d'entreprises afin notamment de faciliter et enrichir le parcours des porteurs de projet. L'association participe depuis de nombreuses années aux comités d'attribution de prêts d'honneur d'Initiative Corrèze et de garanties de France Active Limousin en Corrèze. Fin 2022, **airelle** est devenue pilote du groupement Corrèzien du dispositif de la Région « Entreprendre, la Région à vos côtés » dans le cadre du dernier appel à projets régional pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Les acteurs de l'insertion sont également des partenaires importants (Pôle Emploi, Service Insertion du Département, Missions Locales, ERIP de Brive...). Les conseillers d'**airelle** échangent régulièrement avec les référents professionnels des personnes accompagnées.

Dans le cadre de **rhizome**, l'association travaille en lien avec une grande diversité d'organismes et services susceptibles d'intervenir en appui aux projets de l'ESS : organismes d'accompagnement et de financement de l'ESS (DLA, France Active Nouvelle Aquitaine, URSCOP, ...), services déconcentrés de l'Etat, services économiques des collectivités locales, représentants et fédérations de secteurs d'activités, structures de l'ESS de la Corrèze (associations, coopératives, fondations). Ceux-ci sont invités, selon la nature et la localisation des projets, à participer aux comités de sélection et de suivi des projets incubés.

Homologues d'autres départements

L'un des axes de pérennité et de développement de l'association passe par le renforcement de son réseau et la mutualisation de moyens à l'échelle régionale.

airelle a participé aux réunions inter-incubateurs de l'économie sociale et solidaire organisées par la Région, la CRESS ainsi que celles initiées par les incubateurs eux-mêmes. Celles-ci facilitent l'interconnaissance, le partage d'expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer auprès de la Région notamment. L'association était aussi représentée à la conférence régionale de l'ESS en décembre.

Comme évoqué dans la description des actions menées, certaines de celles-ci ont été mises en place dans le cadre de propositions collectives, comme « Ensemble – catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne » ou « Accompagner et susciter l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural » porté par l'AFIPaR avec le soutien de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires). L'AFIPaR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux), qui a développé depuis plus de 10 ans un pôle d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural en Poitou-Charentes, porte des valeurs et des préoccupations proches d'**airelle**, de même que les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) de Haute Garonne et de l'Indre que nous avons appris à mieux connaître grâce aux échanges dans le cadre du projet.

Partenaires financiers :

La prise en charge de nos actions a été assurée en 2022 par :

- la Région, directions Economie Territoriale dans le cadre du dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés », direction ESS pour rhizome, le pôle Datar en soutien au programme « Entreprendre la ruralité »,
- le Département, pour l'accompagnement et le suivi de bénéficiaires du RSA porteurs de projets ou travailleurs indépendants,
- Tulle Agglo, la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources,
- L'Etat : Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires dans le cadre de France Relance pour les actions de soutien à l'entrepreneuriat des femmes,
- BPI France dans le cadre du Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes,

- la Fondation Entreprendre, AG2R LA MONDIALE, le fonds de dotation Terre & Fils, la Fondation RTE dans le cadre du programme Entreprendre la ruralité,
- la Caisse des Dépôts et Consignations pour les actions de promotion de l'ESS,
- l'Europe : programmes FSE+ (incubateur ESS) et Erasmus+.

La mise à disposition de locaux pour accueillir les porteurs de projet en rendez-vous individuel ou en réunion représente une aide précieuse pour l'association. L'association bénéficie ainsi de cette manière de l'appui du Centre Culturel de Brive, de l'ERIP de Brive, de la Mission Locale et d'Initio à Tulle, de la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, des Centres Médico-sociaux départementaux (Ussel, Egletons, Argentat, Meymac, Bort les Orgues, Uzerche), de la Maison du Département et des services au public de Beaulieu-sur-Dordogne, de mairies (Argentat, Bort les Orgues, Treignac, Neuvic).

Ressources Humaines

La mise en œuvre de l'ambitieux programme « Entreprendre la ruralité » ainsi qu'un congé maternité ont amené l'association à recruter. L'équipe comptait au 31 décembre 2022 11 salariés, dont une personne en CDD et une en alternance, appuyés par 7 administrateurs.



airelle est adhérente à l'Institut Européen de l'Entrepreneuriat Rural (i2er) et bénéficie ainsi de la mutualisation de moyens financiers et humains mis en œuvre dans le cadre de l'i2er.

L'i2er propose et met en œuvre depuis plus de 20 ans des projets qui allient entrepreneuriat et développement local rural. L'organisation est constituée de personnes ressources et d'intervenants extérieurs qui possèdent toutes une expertise sur le sujet.

L'institut propose des activités :

- de formations d'élus, de techniciens, de responsables d'agences et d'acteurs du développement local rural,
- européennes en assurant la gestion, la mise en œuvre ou la coordination de projets européens centrés sur l'entrepreneuriat et la création d'activité en milieu rural,
- de recherches académiques sur les processus entrepreneuriaux en milieu rural.

Ressources immobilières

Le propriétaire des locaux ayant accepté de vendre le corps de ferme dans lequel se situe depuis 2003 le siège social d'**airelle**, l'association a participé à la création de la SCIC « Les Vergnes », constituée pour l'achat et la valorisation du lieu. Cette acquisition, effectuée en octobre 2022, permet d'une part de sécuriser les loyers d'**airelle**, d'autre part et surtout de monter un projet de centre de ressources dédié à l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat et comprenant deux volets :

- ⇒ la mise en réseau avec des partenaires,
- ⇒ un projet immobilier de type tiers-lieu en valorisant les bâtiments présents sur le site.

- **L'accompagnement des porteurs de projets de TPE**

Nous poursuivons les actions menées ces dernières années avec les mêmes dispositifs. L'association a répondu à l'automne à l'appel à projets de la Région pour la mise en œuvre du dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés ». Comme sur le dispositif précédent, et pour répondre au cahier des charges, la réponse s'est faite dans le cadre d'un groupement de l'ensemble des opérateurs intervenant sur ce dispositif en Corrèze, avec cette fois **airelle** comme chef de file. L'association a pour les 3 ans à venir un rôle de coordination et d'animation partenariale du groupement. Ces missions sont en phase avec l'axe de travail qu'elle développe ces dernières années autour de la coopération, dans le cadre de rhizome et d'Entreprendre la ruralité.

Le Département a également renouvelé sa confiance à l'association pour l'année 2023.

- **Entreprendre au féminin**

La constitution d'un 3e réseau « En avant, toutes ! », prévue à l'automne 2022 sur le territoire de la communauté d'agglomération de Brive a été lancée en avril 2023.

Un nouveau module « **s'affranchir des représentations genrées pour mieux entreprendre** » va remplacer la session CréA'ctives que nous organisons depuis de nombreuses années. L'objectif est de faire évoluer le contenu pour l'adapter à la progression du niveau d'information général des femmes sur le sujet, en renforçant l'apport d'outils pratiques devant permettre aux femmes de développer leur capacité d'agir.

Une troisième et dernière session de coaching dans le cadre de l'expérimentation « Estime de soi » est prévue au printemps 2023, suite à laquelle un bilan de l'ensemble des résultats sera effectué et de futures actions pourront être préconisées.

airelle reste enfin fortement engagée dans la mise en œuvre du dispositif de marrainage initié en 2022.

- **Accompagnement des porteurs de projets de l'ESS**

L'activité de rhizome se poursuit, sur un niveau d'activité prévu équivalent aux années précédentes.

- **Entreprendre la ruralité**

En 2023 et 2024, l'enjeu de ce programme est la mise en œuvre et le suivi des actions déterminées avec les comités de suivi. En parallèle, nous poursuivons la recherche des cofinancements restant à mobiliser, la principale piste étant les financements européens.

- **La formation professionnelle**

La démarche de certification Qualiopi menée en 2021 est à finaliser, en vue de pouvoir mobiliser en complément des subventions, plafonnées depuis plusieurs années, les financements de la formation professionnelle et avoir ainsi les moyens de continuer à accueillir tout porteur de projet. Dans son prolongement, nous travaillons sur une nouvelle offre de formation portant sur le développement des compétences entrepreneuriales, transférable à tout projet d'insertion professionnelle, et souhaitons nous doter d'une plate-forme numérique. Nous avons reçu pour ce faire un soutien, en 2021, du Fonds Régional pour l'innovation dans la formation (FRIF), pour une mise en œuvre sur 2021/2022. Au vu de la concomitance du développement de plusieurs nouveaux projets, des délais auxquels nous avons du faire

face pour recruter et former les nouveaux salariés nécessaires pour mener à bien ces différentes missions, nous avons fait le choix de demander un report de ce projet à 2023.

- Un centre de ressources/tiers-lieu dédié à l'économie sociale et solidaire et à l'entrepreneuriat

Le projet de centre de ressources, rendu possible par l'acquisition du corps de ferme dans lequel est hébergé airelle, est à affiner cette année. Un architecte travaille d'ores et déjà sur un pré-projet d'aménagement de la grange, et une personne devrait être recrutée pour constituer un réseau de partenaires et trouver des soutiens financiers.



« Initiative et Solidarité »

L'initiative est au cœur du développement local. Pour qu'il soit fort et de qualité, il faut des initiatives nombreuses, bien conduites et répondant à des opportunités ou à des besoins réels.

L'initiative peut être un facteur de citoyenneté, et donc de démocratie :

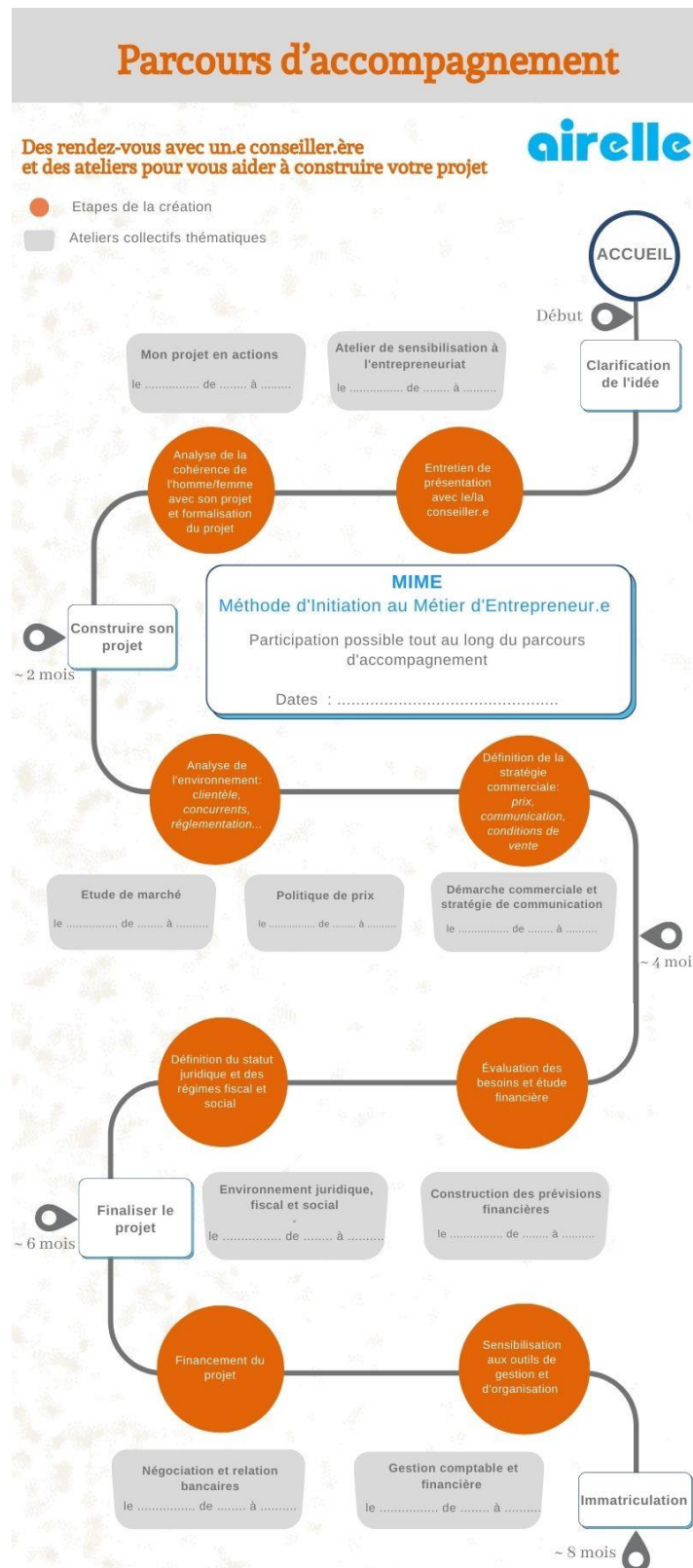
- parce qu'elle permet à des individus ou à des groupes de mieux maîtriser leur destin,
- parce qu'elle contribue à développer l'activité, l'emploi et la richesse commune,
- parce qu'elle fait l'avenir des territoires dans lesquels elle s'inscrit et permet leur développement harmonieux.

Voilà pourquoi, depuis 30 ans, l'association soutient les initiatives, en particulier celles de création d'entreprises, ceci en accompagnant par le conseil et la formation tous ceux qui entreprennent : pour qu'ils réussissent.

Nous faisons notre métier avec le souci de la qualité et de l'autonomie des personnes, conformément à notre éthique. La solidarité doit être le ciment du développement local. Sans elle, il ne saurait être complet, équilibré, satisfaisant pour le plus grand nombre. La solidarité est aussi une condition de la démocratie.

Lorsqu'elle ne fonctionne pas, les risques de déchirure sociale s'accroissent. C'est dans cette perspective que l'association travaille pour plus de solidarité locale : en épaulant ceux qui en sont porteurs, et, notamment, les entrepreneurs de l'insertion; mais aussi en veillant à ce que le droit d'entreprendre soit ouvert à tous et que l'acte d'entreprendre ne soit pas isolé.

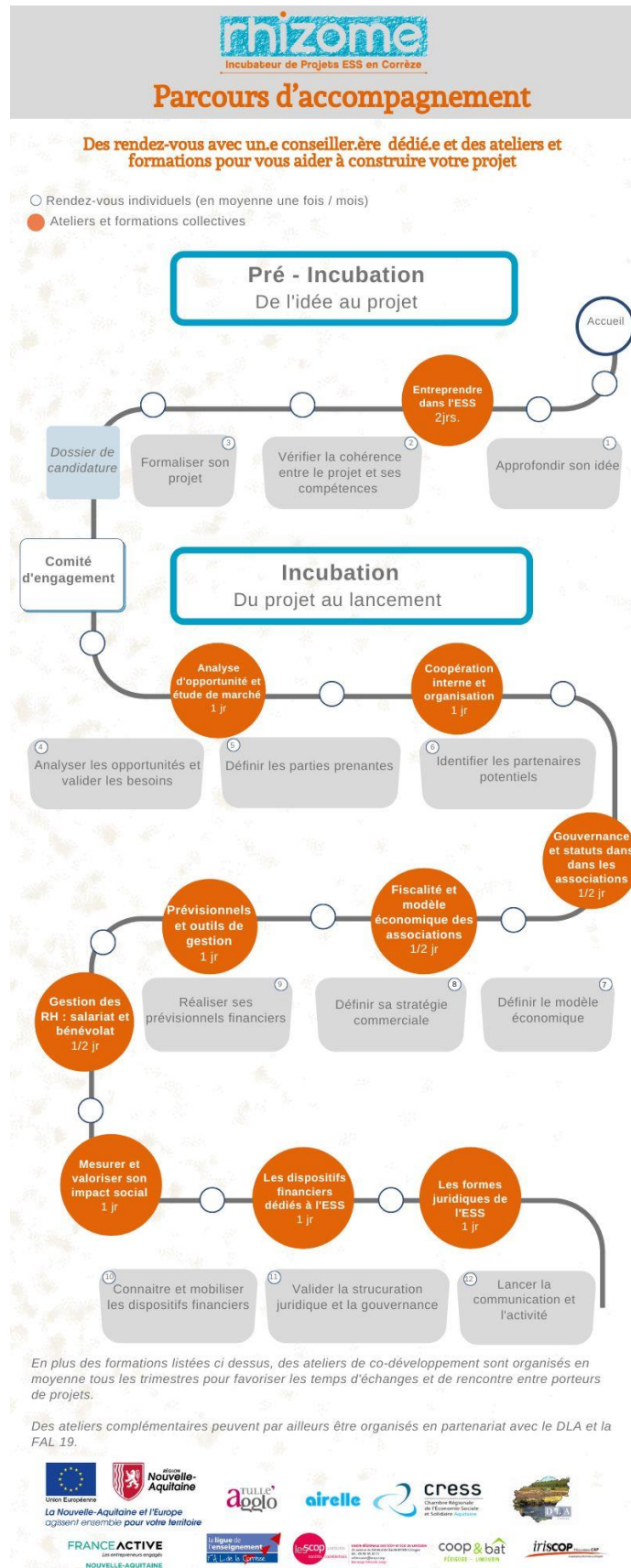
C'est également dans cette perspective que nous souhaitons favoriser la citoyenneté dans l'entreprise et la citoyenneté de l'entreprise dans son environnement. Nous appliquons ces principes dans notre propre organisation. Initiative et solidarité sont les valeurs au fondement de l'association, et de son engagement. Elle a la volonté de les promouvoir avec tous ceux qui y adhèrent.



Ces actions d'accompagnement sont organisées avec le concours de nos partenaires :



Annexe 3 - Parcours d'accompagnement rhizome





ENTREPRENDRE LA RURALITÉ

MANIFESTE

Les territoires ruraux sont multiples et traversés par des dynamiques locales contrastées. Après une longue période d'exode rural, la population des campagnes augmente de nouveau depuis la fin des années 1990, un mouvement qui s'est accéléré dans le contexte de la crise sanitaire. Le cadre de vie, le prix de l'immobilier et la proximité avec la nature sont autant d'atouts mis en avant par celles et ceux qui ont fait le choix d'une vie en-dehors des métropoles et des villes moyennes. Pour autant, une partie des territoires ruraux souffre de difficultés importantes en termes d'offre de services, de dynamisme de la vie locale ou encore d'accès aux bassins d'emploi.

Pour répondre à ces enjeux et revitaliser ces territoires fragilisés, nous sommes convaincus de l'opportunité que représente l'entrepreneuriat de territoire sur des thématiques aussi variées que le bien vieillir, l'accès aux circuits courts, le lien social, ou encore la valorisation des savoir-faire. Nous entendons l'entrepreneuriat de territoire comme un mode d'entreprendre qui s'appuie sur la mobilisation des écosystèmes locaux (ressources et acteurs) dans les activités économiques qu'il déploie, afin de répondre de manière durable aux besoins sociaux, environnementaux et culturels de ses habitants. Il participe ainsi à accélérer la transition des territoires.

Plus précisément, l'entrepreneuriat de territoire fédère des acteurs qui partagent selon nous trois principes d'action, à savoir :

- **L'inscription dans une démarche d'ancrage local** : chaque territoire présente des spécificités propres (ressources, patrimoine, histoire, savoir-faire, géographie) sur lesquelles les entrepreneurs de territoire s'appuient pour définir leur projet et mettre en œuvre leurs activités. Ils valorisent les ressources territoriales et participent ainsi au développement et au dynamisme local.
- **L'animation d'une dynamique collective** : l'entrepreneuriat de territoire repose sur la coopération et les partenariats entre de nombreuses parties prenantes (habitants, bénéficiaires, acteurs publics et privés). Cette démarche a pour objectif d'identifier et de qualifier les besoins locaux et de délivrer des solutions adaptées au contexte local.

- **La création de valeur sociétale** : les activités économiques développées par les entrepreneurs de territoire visent un impact vertueux sur le plan social, environnemental ou culturel sur le territoire et auprès de ses habitants. Elles reposent sur un engagement fort des acteurs impliqués, et participent ainsi à une transformation systémique des territoires vers un développement plus durable.

Entreprendre la ruralité est un programme impulsé par un collectif de financeurs (Fondation Entreprendre, Fondation RTE, les activités sociales d'AG2R LA MONDIALE et Terre & Fils) et d'opérateurs de l'accompagnement, lauréats du programme (Airelle, Atis, La Chartreuse de Neuville, Ronalpia) qui souhaite encourager les initiatives qui relèvent de l'entrepreneuriat de territoire en milieu rural.

Le collectif du programme « Entreprendre la Ruralité » s'appuie aussi sur une démarche de recherche-action et d'évaluation d'impact sociétal menée avec le soutien des Petites Rivières, de l'Agence Phare et d'Impact Track. L'objectif est de pouvoir capitaliser au mieux l'expérimentation réalisée dans le cadre du programme afin de partager le plus largement possible les enseignements. Ainsi, Entreprendre la Ruralité souhaite contribuer à accompagner la revitalisation des territoires ruraux grâce à l'entrepreneuriat. **Nous appelons donc tous les acteurs intéressés à se manifester auprès de nous afin de pouvoir partager et enrichir nos enseignements et les associer plus largement si cela était opportun. Accompagnons tous ensemble l'entrepreneuriat dont les territoires ruraux ont besoin !**